



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DU TOURISME

Secteur du Tourisme
Bilan du 1er semestre
2014

2014
30 Juillet

SOMMAIRE

<i>Introduction</i>	3
<i>La formation et la promotion des métiers du tourisme, pierre angulaire du développement touristique</i>	4-5
<i>L'organisation d'évènements comme vecteur de rayonnement du Maroc</i>	6
<i>Une grande manifestation dédiée au Tourisme Durable</i>	7
<i>La coopération au cœur de la stratégie touristique</i>	8-9-10
<i>Une réglementation adaptée aux objectifs stratégiques de développement touristique</i>	11
<i>Une forte participation aux manifestations internationales, favorisant le positionnement du Maroc comme destination ma-</i>	12-13-14

Introduction

En dépit de la conjoncture économique mondiale encore perturbée, et d'un contexte géopolitique régional instable, l'industrie touristique marocaine a su montrer sa résilience, grâce à la haute sollicitude royale dont bénéficie le secteur, à des fondamentaux structurels solides, à la pertinence de la stratégie adoptée et à la justesse des choix opérés.

A fin 2013, le secteur du tourisme a enregistré une progression de 8% des arrivées touristiques par rapport à 2010, franchissant ainsi le Cap symbolique des 10 millions de touristes annuels.

Les recettes touristiques en devises se sont établies en 2013 à près de 58 Milliards de Dhs, soit une augmentation de 2% par rapport à 2010.

La tendance haussière se maintient également pour la première moitié de cette année, puisqu'à fin mai les arrivées touristiques ont enregistré une augmentation de 9% par rapport à la même période de l'année dernière et +17% par rapport à la même période en 2010.

De même, les recettes en devises ont augmenté de 3.5% durant les 5 premiers mois de cette année par rapport à la même période l'année dernière, et de 17% par rapport à celle de 2010.

Les investissements étrangers ont atteint en 2012 les 14.2 Milliards de dirhams et 18.1 Milliards de dirhams en 2013.

Le secteur du tourisme a créé 50.000 emplois directs additionnels en 2013, et a formé 38.000 jeunes.

La formation et la promotion des métiers du tourisme, pierre angulaire du développement touristique

Le 9 Juillet 2014

Une convention de partenariat a été signée entre le Ministère du Tourisme et le Ministère de la Jeunesse et des Sports pour favoriser le développement personnel des jeunes marocains et leur épanouissement par le biais des activités culturelles, récréatives, sportives et citoyennes.

Le 25 juin 2014

Signature d'une convention entre le Ministère du Tourisme et l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail visant le développement de synergies et la mutualisation des efforts pour la mise en œuvre du chantier «capital humain » à travers l'harmonisation de l'offre de formation hôtelière et touristique au niveau du secteur entre les différents opérateurs de formation. Cette convention va permettre également le développement de la formation continue pour l'ensemble des ressources humaines du secteur ; et la mise en place du « Label Excellence » pour la reconnaissance du niveau de qualité de la formation et de la gouvernance des Etablissements de Formation Hôtelière et Touristique (EFHT) du secteur.

La formation et la promotion des métiers du tourisme, pierre angulaire du développement touristique

Le 16 Mai 2014

Signature d'une convention de partenariat portant sur la «Formation par Apprentissage» au profit des jeunes du monde rural entre le Ministère du Tourisme, le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, et le Ministère Délégué auprès du Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle. Inscrite dans le cadre de l'ouverture de l'appareil de formation sur son environnement local et régional, cette convention va permettre l'accompagnement de l'Union Nationale des Associations des Maisons familiales Rurales (UNAMFR) dans l'accomplissement de ses actions d'éducation, de formation et de développement durable des territoires ruraux.

Le 28 Janvier 2014

Un accord de partenariat visant l'amélioration des perspectives d'emploi des jeunes au Maroc a été signé entre IFC, membre du Groupe de la Banque Mondiale, le Ministère du Tourisme et l'Observatoire du Tourisme du Maroc. L'accord de partenariat vise l'amélioration des perspectives d'emploi des jeunes au Maroc. Ainsi, IFC apportera conseil et expertise au Ministère et à l'Observatoire du Tourisme pour aider les jeunes à trouver un emploi, grâce à la mise en place des volets emplois et métiers au sein de l'Observatoire et à l'élaboration d'un programme pour l'amélioration du dispositif de formation du Ministère. Pour soutenir sa forte croissance, le secteur doit former 130.000 jeunes aux différents métiers du tourisme et pallier la disparité entre les formations dispensées et les besoins des entreprises.

L'organisation d'évènements comme vecteur de rayonnement du Maroc

Le 23 juin 2014

Signature d'une convention d'entente entre le Ministère du Tourisme et la Société « Innovante Marketing Solutions », pour l'organisation au Maroc de la cérémonie finale de remise des trophées du prestigieux World Travel Awards, pour les 3 années à venir. Ainsi, les villes hôtes pour les éditions de 2014, 2015 et 2016 sont Marrakech, Fès et Casablanca. L'accueil de cette prestigieuse cérémonie de remise des trophées du tourisme contribuera au rayonnement de la destination Maroc et à son positionnement en tant que destination forte de sa richesse culturelle, de son environnement diversifié et de l'hospitalité et l'accueil de sa population.

Le 12 Mars 2014

Treizième édition du salon Marocotel « Marocotel by Equip'hotel » et réaffirmation de la détermination du Gouvernement d'agir pour renforcer la compétitivité du Maroc et de soutenir l'engagement des professionnels du secteur pour innover et ainsi conquérir de nouveaux marchés.

Le 14 mars 2014

Organisation des 4ème Journées Professionnelles du Tourisme (JPT) à Agadir sous la thématique «100 ans de Golf au Maroc : Parcours et Vision». Cette rencontre a permis de dresser un bilan quantitatif et qualitatif de l'offre golfique au Maroc et a prospecté les axes d'amélioration pour les prochaines années, afin de renforcer la position de la destination Maroc sur ce segment à forte valeur ajoutée.

La coopération au cœur de la stratégie touristique

Le 23 juin 2014

Organisation d'un séminaire au profit des experts du Mali, de la Guinée et de la Côte d'Ivoire pour la mise en œuvre des dispositions des programmes d'application signés lors de la tournée Royale avec ces pays en matière de tourisme.

Le 30 Mai 2014

En marge de la Visite Royale en Tunisie, Signature de deux conventions de Partenariat en matière de Tourisme. Il s'agit de la mise en place du Programme d'Application pour la période 2014-2017 qui a pour objectifs le renforcement de la coopération bilatérale touristique notamment en matière d'ingénierie touristique et d'investissement. La deuxième convention porte quant à elle sur le jumelage de l'Institut Supérieur International du Tourisme de Tanger avec l'Institut des Hautes Etudes Touristiques de Sidi Dhrif, et vise à mettre en place une dynamique de partenariat en matière de tourisme, d'hôtellerie et de restauration axée sur le cycle supérieur

30 Avril 2014

Examen des actions de coopération à mettre en place pour promouvoir un partenariat touristique entre le Maroc et la Nouvelle Zélande à l'ordre du jour de la réunion de travail entre M. Lahcen HADDAD et de M. Tim GROSER, Ministre du Commerce Néo Zélandais et Ministre adjoint des Affaires étrangères.

La coopération au cœur de la stratégie touristique

Le 29 avril 2014

Renforcement de la coopération entre le Maroc et la République de Gambie notamment en matière de tourisme et engagement en faveur du renforcement de la coopération Sud- Sud dans le cadre d'une coopération économique gagnant-gagnant.

Le 7 Mars 2014

Dans le cadre de la tournée africaine de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ont été signés deux conventions de Partenariat en matière de Tourisme. Il s'agit en l'occurrence du Programme d'Application pour la période 2014-2017, qui a pour objectifs le renforcement de la coopération dans le domaine du tourisme et de la convention portant sur la promotion touristique, par l'échange d'expériences et d'informations dans les domaines du marketing, de la communication, de la promotion des produits touristiques ; ainsi que le développement du partenariat entre les organes en charge de la promotion.

La coopération au cœur de la stratégie touristique

Le 3 mars 2014

Le Ministère du Tourisme et le Ministère de l'Hôtellerie, du Tourisme et de l'Artisanat Guinéen ont procédé à la signature du Programme d'Application en matière de tourisme pour la période 2014-2017. L'objectif de cet accord étant de renforcer la coopération touristique entre le royaume du Maroc et la République de Guinée, les deux parties ont convenu de procéder à l'échange d'informations et d'expertises dans les domaines des statistiques, du classement des hôtels et des investissements touristiques.

Du 26 février au 2 mars 2014

En marge de la récente Tournée Royale en Afrique, le Ministère du Tourisme et l'ONMT ont participé pour la 1ère fois au Salon International du Tourisme d'Abidjan. Le but étant de prospecter de nouvelles pistes de partenariats et de renforcer la visibilité de la destination Maroc dans le marché ivoirien qui constitue la porte de l'Afrique de l'Ouest et l'un des plus importants marchés émergents à forte valeur ajoutée en Afrique.

Une réglementation adaptée aux objectifs stratégiques de développement touristique

Le 20 Mai 2014

Adoption du projet de loi n° 133-13 modifiant la loi n° 05-12 portant réglementation de la profession de guide de tourisme. Le projet vise à faciliter l'application du texte de loi et à assouplir l'exercice de la profession. Il prend ainsi en considération la réalité du terrain et adapte ses dispositions pour une meilleure application, et prévoit de bien éclaircir le périmètre de l'exercice de l'activité de guide de tourisme.

Le 19 Mai 2014

Le Ministère a procédé, en partenariat avec le Ministère délégué auprès du ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, chargé du Transport et des professionnels, au lancement du nouveau Cahier des Charges relatif à l'exercice de l'activité de Transport Touristique pour l'amélioration et le renforcement de la compétitivité des transporteurs touristiques et leur accompagnement dans une démarche de qualité alignée sur les standards internationaux.

1er Avril 2014

Entrée en vigueur de la Redevance de Solidarité et de Promotion Touristique instaurée dans le cadre de la Loi de Finances 2014. Cette Redevance de Solidarité et de Promotion Touristique issue d'une légère taxation des titres de transport aérien (billets d'avion) vise à soutenir les efforts de développement social du Maroc, à accompagner les ambitions et les objectifs de la stratégie touristique « vision 2020 » en matière de promotion.

Une forte participation aux manifestations internationales, favorisant le positionnement du Maroc

Le 21 Juin 2014

En marge du 25ème anniversaire du Forum de Crans Montana qui s'est tenu à Rabat, le Ministre du Tourisme préside le panel consacré à l'Industrie du tourisme et son impact sur les autres secteurs économiques.

Le 9 et 10 Juin 2014

Participation au Forum économique Maroc-Russie en vue de renforcer les efforts consentis par le Gouvernement pour accompagner les investissements et améliorer le climat des affaires.

Du 05 au 08 Mai 2014

Participation à la 21ème édition du salon du tourisme « Arabian Travel Market », premier événement de la région du Moyen Orient pour le secteur des voyages et du tourisme. Cet événement est une référence en termes de plateforme professionnelle pour l'industrie du tourisme au Moyen-Orient avec plus de 2.500 exposants (tour-opérateurs, transporteurs, hôteliers, croisiéristes, offices et comités du tourisme, services, etc.) et près de 17.000 visiteurs en 2012.

Du 05 au 08 Mai 2014

Participation du Ministère au côté de la SMIT aux travaux de la 10ème édition de l'Arabian Hotel Investment Conference (AHIC), avec pour mission de promouvoir les atouts touristiques et hôteliers du Maroc auprès des investisseurs.

Une forte participation aux manifestations internationales, favorisant le positionnement du Maroc

Du 19 au 22 Mars 2014

Le Ministre du tourisme, M. Lahcen HADDAD présente l'exemple touristique et la contribution du Maroc dans le cadre de la Coopération sud-sud au forum Crans Montana à Bruxelles.

Mars 2014

Le ministre du tourisme Lahcen HADDAD reçoit la médaille d'Or du Forum Crans Montana en reconnaissance de son engagement dans le développement économique et de son implication dans la dynamisation de l'industrie touristique comme vecteur de la coopération Sud-Sud.

Du 5 au 9 Mars 2014

Le Maroc prend part au salon professionnel du tourisme « International Tourismus Börse » (ITB) avec pour objectif la prospection de nouvelles pistes de partenariats et le renforcement de la visibilité de la destination Maroc en Allemagne en tant que marché émetteur traditionnel à fort potentiel.

Mars 2014

Participation du Maroc à l'IHIF (International Hotel Investment Forum) pour présenter les opportunités d'investissement dans le secteur touristique marocain, lors des conférences qui réuniront les représentants de grandes destinations telles que le Brésil, l'Indonésie, la Russie...

Une forte participation aux manifestations internationales, favorisant le positionnement du Maroc

Le 3 février 2014

L'industrie du Tourisme marocaine présentée au Forum Economique de Montréal organisé en partenariat entre l'Ambassade du Royaume du Maroc et l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). Organisé sous la thématique: « Le Maroc: Moteur de Développement Régional et Intercontinental », cette rencontre a été l'occasion de présenter le modèle économique marocain et ses avancées, notamment en matière de réformes récentes des structures de Gouvernance, de même que la stratégie touristique qui illustre de façon concrète la pertinence du modèle économique marocain, et les opportunités d'investissements et de partenariat qu'offre le secteur du tourisme dans notre Pays.

Janvier 2014

La participation de la délégation marocaine à la 34ème édition du salon international du tourisme FITUR. En marge de ce salon, M. Lahcen HADDAD a également prit part aux travaux du Forum de haut niveau sur l'avenir du tourisme dans la région MENA (Liban, Jordanie, Tunisie, Egypte et Maroc) organisé conjointement par Casa Arabe et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Cette rencontre a été l'occasion d'un échange sur les récents développements et leur impact sur l'industrie du tourisme, sur les opportunités et les challenges à relever afin de préserver le rôle primordial de l'industrie du tourisme dans les pays de la région.

